

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 18 juin 2015

ELUS ET PERSONNALITES PRESENTS :

- Mme L A CARADEC Adjointe au Maire Déléguée aux Permis de construire et Conseillère Départementale des 6 & 8^{ème} arrondissements représentant Monsieur le Sénateur Maire JC GAUDIN
- Mr P DJIANE 1^{er} Adjoint au Maire des 6 & 8^{ème} arrondissements - Délégué aux Permis de construire, Etat Civil, listes électorales, Police administrative, représentant Monsieur MORAINÉ Maire des 6^{ème} & 8^{ème} Arrondissements
- Mme M MARTINOD Adjointe déléguée à la Vie associative, CICA, fêtes et manifestations
- Mr A SCHILLING Adjoint délégué à la Propreté, Tri sélectif, Lutte contre le bruit
- Mr P FRANCHESCHETTI Adjoint délégué à l'Eclairage et aux Espaces Verts

REPRESENTANTS DE LA POLICE NATIONALE

- Mme M LE MAREC Commandant de Police
- M. R BOSREDON, Major

MEMBRES DES CIQ PRESENTS :

- Mr ADJEMIAN Président du CIQ Samena,
- Mr GUILHEM Président du CIQ Ste Anne accompagné du Vice-Président Mr R ZANONI
- Mr BAROTTO G Président du CIQ Callelongue Marseilleveyre

MEMBRES du C.A. du CIQ DE BONNEVEINE PRESENTS :

- Mrs JP PRIEUR, Président du CIQ – G PELLETIER - J BONNET – J LANDEAU – A DETHAN - P CAIZERGUES – B LAENGEL – D EYCHENNE – JC FORMOSA
- Mmes F HIPPOLYTE – A MAUREL- M J CAVENATI- J QUIBEL- J DONA– J GENET – S CHETAIL – M GIANNONI – L ROSARIO - L DALLI – A MOSSE – J POUGET

Excusé : Mr A RICARD

ASSOCIATIONS, COMMERCANTS et PERSONNALITES PRESENTS :

- Mr J. BONNET - Sporting Club de Bonneveine-
- Mr JULIEN Directeur Clinique de Bonneveine
- Mme FARCY représentant Mme A DUHEN Directrice du centre Commercial CARREFOUR et Mr T SOLER Directeur Carrefour
- Mme BONNEFOND Directrice Adjointe représentant Mr DELMAS Directeur du centre de tri de Bonneveine accompagné de Mr GARRON
- Mme SION N représentant Mr BANCILHON L Directeur Clinique Rosemond
- Mme GINIES N Directrice Ecole Maternelle de Bonneveine
- Mme BORDA-TERSO Directrice Ecole Elémentaire Bonneveine

REPRESENTANTS DES COPROPRIETES :

Mr ALVAREZ Rés. Borely Plage – Mr J CERASANI Le Parangon - Mr THOMAS & Mme ALVERNHE Les Iles Bleues – Mme MEYER & Mr DUNAND Rés. KEY WEST - Mme RICCI Rés. Palmeraie Borely – Mr LEMIGNANT Rés. Le Riou - Mme ROSEL & Mr GIODANO Château-Collet – Mme BEDOC & Mme CHEMAI Rés. La Calypso – Mme QUIBEL Le San Remo – Mme LUCCHINI-GUERRE & Mme CAMOIN Les Horizons des Collines La Plage – Mr ABSI Les Terrasses de Bonneveine – Mme ALLARD & Mr ROUAULT Rés. Les Grenadines – Mme BICAIS Parc du Collet – Mr CATTO Les Sables d'Or – Mme CIVALLERO & Mme NUGUE LE Clos de la Bastide – Mr LAENGEL Les Terrasses de Borely – Mme FORQUET & Mme VERCOUSTRE Rés. Hippodrome – Mme GATEAU Rés. 149, Av Clot Bey – Mme GIUNTA Villa Paulia – Mr

LHEUREUX AFUL 65, rue Floralia – Mr LUC Les Ombrages – Mme MARTINY 105/109 Av Clot Bey – Mr PORTELLI Les Jardins de Marseilleye – Mr GUERRIN Copropriété TALABOT – Mr SOLARI Les Horizons des Collines – Mr DUPIED Flora Parc – Mme RICOTTA Rés Les vagues – Mr BIGOTTE & Mr MOUREU Rés. Le Bosquet – Mme FOIN Rés. Le Rond-Point – Mr PREVOT & Mr TELOUK Les Jardins d' Aragon - Mr SARRAZIN Cap 8^{ème} .

Excusé : Mr DALLAPORTA Les Hauts de Bonneveine

Résidents particuliers : Mme CHARRAS – Mme GILOUX – Mr & Mme AMSELLEM – Mr AUPICON – Mr & Mme LEMAGNER – M. LEULIER – Mme GESTA – Mme HOWE – Mme DUSSOL – Mme CLARES – Mr LAURENT – Mme MORENO – Mme LEANTEAUME – Mme RODRIGUEZ

La séance est ouverte à 18 h 30.

Jean Paul PRIEUR ouvre la séance en remerciant les élus et les personnes présentes ainsi que les bénévoles du CIQ et présente son rapport moral.

Lecture du rapport d'activités par Josiane GENET Secrétaire Général.

Lecture du rapport financier par Marie-José CAVENATI Trésorière

Intervention du SPORTING CLUB MONTREDON représenté par son Président J BONNET sur le rapport financier : je suis contre le rapport financier comme je l'ai déjà précisé en Conseil d'Administration du CIQ pour 2 raisons :

- On ne doit pas faire de bénéfice sur les sorties voyages
- En ce qui concerne les remboursements de déplacements des bénévoles suivant l'Art. 10 des statuts les justificatifs doivent faire l'objet d'une décision du conseil d'administration. Est-ce que les membres du CA ont été mis au courant. NON ! Quand on est bénévole on est bénévole jusqu'au bout.

MJ CAVENATI : Je te rappelle qu'en Conseil d'Administration tu as été informé que désormais nous offrons une collation qui compense un éventuel bénéfice sur l'activité.

J GENET Je te confirme qu'il n'est fait aucun profit sur les voyages et sorties puisque l'éventuel gain qu'on pouvait avoir est reversé aux participants au travers d'un apéritif ou cadeau.

JP PRIEUR : Les frais de déplacements correspondent aux frais réels de déplacements pour les diverses réunions.

Mr CERASANI : Le commissaire aux comptes doit s'exprimer avant le vote.

Evelyne RODRIGUEZ vérificateur de comptabilité :

« Conformément aux statuts en vigueur, j'ai été de nouveau désignée cette année en qualité de vérificateur de comptabilité. Pour l'exercice de cette mission, je précise que je suis adhérente du CIQ mais non membre du Conseil d'Administration.

L'ensemble des documents comptables m'a été communiqué tout au long de l'année de façon transparente et spontanée. Il en est de même pour les comptes arrêtés. Après analyse de ces derniers, il ressort qu'il a été inscrit de façon régulière l'ensemble des opérations, des dotations aux amortissements.

En conséquence, la comptabilité pour l'exercice 2014 donne des informations loyales, claires, précises et complètes de l'activité du CIQ ».

JP PRIEUR : Demande le quitus à l'assemblée : Quitus est donné à la majorité excepté Le SPORTING CLUB MONTREDON représenté par son Président J BONNET .

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

J GENET donne lecture des candidatures reçues :

Madame QUIBEL Janine Retraitée
Madame CAVENATI Marie José Retraitée
Madame CHETAIL Simone Retraitée

Madame DALLI Liliane sans profession
Madame DONA Josette Retraitée
Madame GENET Josyane Retraitée
Madame GIANNONI Marianne Retraitée
Madame HIPPOLYTE Françoise Retraitée
Madame MAUREL Arlette VDI Tupperware
Madame POUGET Jeanine Retraitée
Madame GINIES Nelly Retraitée
Madame MOSSE Aimée Retraitée
Monsieur PELLETIER Gérard Retraité
Monsieur PRIEUR Jean Paul retraité
Monsieur RICARD André Retraité
Monsieur SOLARI Claude Technicien d'Etudes
SPORTING CLUB MONTREDON représenté par le Président Monsieur BONNET Jacques
Retraité
Monsieur CAIZERGUES Patrick Retraité
Monsieur EYCHENNE Daniel Retraité
Monsieur FORMOSA Jean Claude Retraité
Monsieur LAENGEL Bruno Retraité
Monsieur LANDEAU Jacky Agent du Patrimoine

A DETHAN : Ma candidature n'a pas été validée au motif : que je suis non résidant, j'habite à 40 m du périmètre du secteur du CIQ. Lecture du courrier que j'ai adressé au CIQ. Je suis propriétaire d'une maison à Bonneveine. Adhérent depuis de nombreuses années.

J GENET : Y a-t-il une opposition à l'élection d'un ou des candidats proposés au Conseil d'Administration ?

Aucune opposition : Les candidats sont élus pour 3 ans.

Concernant les membres du Conseil d'Administration nous appliquons l'Art.10 qui stipule que les membres doivent résider dans le périmètre du CIQ.

Mr CERASANI : demande aux nouveaux candidats de se présenter.

QUESTIONS DIVERSES :

Lecture des questions écrites adressées au CIQ :

Mr & Mme MOREAUX : « Bonsoir, Nous sommes tous très inquiets en ce qui concerne les passages piétons dangereux qui sont souvent occupés par des voitures lorsque nous essayons de traverser avec les enfants.

Devant l'école Bd du sablier, ainsi que plus haut devant la banque où les clients TOUS LES SOIRS sont garés près de la plaque des Goumiers pour aller à la banque et ce jusqu'à 3 voitures, ce serait bien d'aviser la banque ou de faire venir une patrouille pour verbaliser, car nous nous faisons insulter si nous demandons aux personnes de laisser le passage devant le parc Goumiers Parangon, devant le Saint Marc I Av des Goumiers et Saint Marc II traverse Parangon qui sont aussi très dangereux.

Le problème des animaux dans ce parc est récurrent et rien n'est fait malgré des promesses de la mairie. Les enfants sont souvent souillés par des déjections et ce n'est pas franchement hygiénique !!! là aussi nous nous faisons insulter si nous demandons aux personnes de sortir lorsque nous sommes avec les enfants. Verbaliser là aussi serait bien car lorsque l'on touche au porte-monnaie les gens font attention !!! C'est malheureux d'en arriver là mais un tel incivisme ne mérite pas autre chose.

Ensuite il serait souhaitable qu'une croix de Saint André soit mise dans l'avenue des Goumiers au niveau du carrefour Goumiers, Parangon, petit parc, car les personnes qui arrivent de la plage dans l'avenue des

goumiers pensent être prioritaires sur ceux qui arrivent de Parangon et cela est très dangereux aussi, prévenir serait bien car j'ai déjà vu 2 accidents !!! » Merci de prendre en compte mes remarques.

Pétition des résidents du Bd Tricon : Projet construction 7, Bd Tricon

« Madame, Monsieur,

Un projet d'implantation d'un immeuble de plusieurs étages dans notre voie jusqu'alors pavillonnaire est en cours. Nous attirons votre attention sur l'inquiétude des riverains liée à de fortes préoccupations déjà présentes et notamment en matière de **sécurité**.

En effet, outre **l'étroitesse de la voie** (section inférieure à 4m, voie en double sens de circulation) rendant **l'accès impossible aux services de secours et aux services d'urgence**, la **présence du collecteur pluvial** rend **l'accès à cette voie impraticable aux véhicules de + de 3Tonnes** (panneau angle traverse Parangon) compte tenu du grand **risque d'affaissement**. La mise en place technique des moyens nécessaires à la réalisation d'un immeuble de plusieurs étages ne pourront donc se faire sans enfreindre la loi, mettant en danger les infrastructures et les résidents de cette rue. D'autre part, **la saturation régulière de l'égout** actuel nécessite l'intervention très fréquente de la Seram (tous les 15 jours environ), la modification de sa section n'étant pas envisageable à cause de la présence de l'autre collecteur, il ne saurait supporter plusieurs raccordements supplémentaires. Enfin, plusieurs voies débouchant sur le Bd Tricon étant des impasses sans issue, ni possibilités de stationnement, les véhicules se concentrent créant de réelles difficultés dans la circulation de cette voie et au niveau du stationnement.

Ainsi par notre courrier, nous exprimons le mécontentement d'un grand nombre de personnes, l'opposition forte de l'ensemble des riverains du quartier (avec le soutien du CIQ) pour une seule construction peu valorisante, qui pourrait se traduire par de nombreux recours en cas de construction d'un immeuble de plusieurs niveaux alors que la construction de villas individuelles paraît plus adaptée à la situation au vu des contraintes lourdes précitées et de l'environnement.

Nous, riverains, ne voulons en aucun cas nous opposer à des constructions légitimes sur ce terrain de 800m² mais défendre le mieux vivre de vos concitoyens en œuvrant pour un choix raisonnable et raisonné tenant compte des préoccupations de sécurité dans notre voie.

Veillez agréer Madame, Monsieur, nos cordiales salutations citoyennes. »

Mme PRETE résidente de la Copropriété Borely Plage : Un permis de construire a été accordé au 46, Av J Vidal pour un immeuble de 22 mètres. La copropriété Borely Plage 36 à 50, Av J VIDAL s'oppose à cette construction.

A DETHAN : Le terrain limitrophe au parking de l'école de Bonneveine est resté en friche pendant plusieurs années, puis d'un coup il est débroussaillé ?

JP PRIEUR : Mr CATTO Président de la Résidence Les Sables d'or qui jouxte le terrain, nous a demandé de rechercher le propriétaire afin de faire nettoyer le terrain pour une raison de sécurité. Nous avons appris que ce terrain appartenait au CRH Paoli Calmette qui a fait le nécessaire.

MR CATTO Ce terrain avait déjà été vendu une 1ere fois, un PC déposé puis annulé. Un début de nettoyage avait commencé puis tout a été laissé en l'état. C'est pour cela que j'ai fait cette demande.

MR ABSI : La construction du QUICK Av de Hambourg, est-elle logique ? Je ne vois pas l'intérêt. Qui a donné les autorisations ?

C SOLARI : Je m'inquiète avec les constructions comment va-t-on faire ? Il y a déjà beaucoup d'habitants le bus (ligne 44) est déjà surchargé. Nous attendons 20 minutes et quand le bus arrive il est déjà complet. Seule sur le Bd Michelet la ligne 21 a été renforcée. Rien n'est prévu dans nos quartiers alors qu'il y a déjà un vrai problème de transports.

JP PRIEUR : Nous avons avec J GENET rencontré K ROGER Adjointe au maire déléguée aux transports pour lui faire part du problème de transports dans nos quartiers. Ainsi que le souci que rencontrent les hôteliers et restaurateurs de nos quartiers dont les clients se plaignent qu'il n'y ait plus de bus après 21 heures à la sortie des restaurants.

Mme BEDOC Je viens d'entendre Mme GENET qui a annoncé dans le rapport d'activités une demande de commerces ambulants pour la Vieille Chapelle. Peut-on en savoir plus ?

Du 8 au 9 juin la police a été appelée pour du bruit fait sur le terrain de boules face à la copropriété. Au premier appel pas de police, à 3 heures un copropriétaire a appelé et il lui a été répondu « on ne viendra

pas ». N'y a-t-il pas un moyen d'empêcher le bruit après 22 heures. Ne peut-on pas placer un panneau sur la place « Bruit interdit après 22 heures ».

A qui appartient ce mobil home ?

Les portiques de l'entrée du parking sont ouverts et cassés.

Concernant le parking ne peut-on refaire le traçage au sol pour marquer les emplacements ?

JP PRIEUR Concernant les ambulants après la réussite du marché aux livres et pour continuer à dynamiser le quartier nous prévoyons de mettre en place des commerces de type « marché provençal » ne concurrençant pas les commerces existants : poissonnier, fleurs, charcuteries Aveyronnaises, etc...

Mme FARCY : l'Av de Hambourg est extrêmement dangereuse, Les arrêts des bus sont éloignés du passage protégé et de ce fait accidentogènes.

JP PRIEUR Cela fait partie des demandes que nous avons formulées à Mme K ROGER.

Mr DUNAND Il y a un passage incessant de véhicules sur les plages qui entrent par la barrière qui reste ouverte en permanence.

Mr LEMIGNANT Résidence Le Riou: On a parlé d'une construction sur le terrain de la Clinique de Bonneveine les copropriétaires s'inquiètent.

Mr AMSELLEM 46, Av J Vidal : Un PC a été déposé au 44, Av J Vidal pour un immeuble de 22 mètres soit 7 étages alors que dans les environs il n'y a que des immeubles de 3 à 4 étages. Il faudrait tenir compte du voisinage.

Mme MOSSE Petites résidences : A l'intérieur de notre copropriété (environ 200 familles) qui n'est pas clôturée en totalité, se trouve un grand jardin où les enfants de la résidence viennent jouer. Or le jour comme la nuit ce jardin est envahi par des jeunes en moto de ce fait nous rencontrons un gros problème de sécurité.

Nous demandons à la police de faire des rondes régulièrement.

Mme MAUREL Imp des Neiges : Je reviens sur le PC accordé au 16 Imp des Neiges, un immeuble de 3 étages – 27 appartements – 36 parkings, je ne sais pas comment il a été accordé. Les appartements auront vue sur nos jardins.

Mr GIORDANO Château Collet : Les principaux problèmes sont les nouvelles constructions car le PLU a changé il y a 2 ans. Les gens n'ont pas été informés, je regrette que le CIQ ne l'ait pas présenté.

Mr DETHAN : A la place des terrains on construit des immeubles, les arbres sont arrachés. Où vont nos Elus ? où va notre ville ? L'immeuble de Télécom, il n'y a toujours pas de repreneur ?

Mr METOUDI : Je représente le propriétaire parisien du lot ex France Télécom. Le projet « Le BAO » complexe n'a pas changé depuis le départ. L'immeuble a posé des soucis techniques d'où de nombreuses études réalisées. Nous sommes en phase de signature du marché (courant juillet). Il est prévu 8 semaines de préparation de chantier pour 24 mois de travaux. Néanmoins des palissades vont être installées.

JP PRIEUR : Ce dossier a été présenté lors de nos derniers Conseils d'Administration.

Mme HINTON responsable de la commercialisation du projet BAO : Pour l'instant il est difficile d'avancer dans la commercialisation. Mais un site est à votre disposition « lebao-marseille.com ».

Mme VERCOUSTRE : je m'inquiète du nombre de personnes qui vont venir sur nos plages qui sont déjà très sales en juin. Je crois au rabâchage ; ne faut-il pas dire régulièrement au micro : « laissez les plages propres » ou mettre des banderoles. Le soir les plages sont un lieu de pique-nique et les déchets restent sur place.

Peut-on connaître la distance qui doit être laissée entre la mer et le mobilier des restaurateurs ?

Mme POUGET 26, Bd du Sablier : J'habite face à l'Auberge de jeunesse. Il y a eu une manifestation des motards, la journée a été invivable, de la musique à tue-tête de 12 heures à 19 heures même avec les fenêtres fermées le bruit était intenable. Nous avons appelé le « 17 », pas de réponse, personne n'est venu.

Mme CARADEC Adjointe au Maire – Déléguée aux permis de construire : Je vais essayer de répondre à vos questions :

Le POS a été remplacé par le PLU. Toutes les lois demandent la densification des centres urbains. La loi DUFLOT a supprimé le coefficient d'occupation des sols (COS) et la taille minimale des parcelles. La ville de Marseille a modifié le PLU pour compenser la loi DUFLOT. Marseille est la 2^{ème} ville de France au niveau des constructions, nous appliquons les règles de hauteurs mais essayons de préserver le tissu pavillonnaire (rue étroite).

Dans tous les CIQ la question concernant la signature des permis revient, je prends mes responsabilités, je signe les permis conformes au PLU, j'échange avec les promoteurs mais il m'arrive aussi de refuser des permis.

Concernant la construction de l'Av J Vidal, le promoteur offre un prix en fonction de la possibilité de bâtir (rentabilité) mais en respectant le PLU.

Pour les constructions dans l'enceinte de la Clinique de Bonneveine, il a été accordé un 1^{er} permis de construire pour 118 logements et 152 places de parking et un 2^{ème} permis concernant une résidence sénior pour 89 logements et 138 places de parking incluant les places à usage de la clinique.

Rue Tricon : A ce jour aucun permis déposé mais une étude de faisabilité en cours.

Pour chaque permis il y a un travail collégial entre un architecte parisien pour un œil neutre sur les permis, un architecte d'urbanisme et un architecte du bâtiment de France.

Le QUICK Bd de Hambourg : Pour ce dossier, j'ai été tenue de suivre les engagements pris par mon prédécesseur.

Av J Vidal : Ce permis a été travaillé et nettement amélioré. On en discutera.

Rue Bagnasco : Le permis accordé correspond au Plan Local d'Urbanisme.

A Marseille nous devons construire 2000 logements par an. Notre ville s'étend sur 24 000 hectares dont 10 000 hectares de zones protégées.

Concernant les véhicules sur les plages, les responsables sont les gardiens des plages qui sont chargés des barrières (ouverture et fermeture).

Mr SCHILLING Adjoint au Maire – Délégué à la propreté : Concernant la propreté sur les plages, nous connaissons le problème. Nous avons aujourd'hui le renfort de la Communauté Urbaine et nous avons organisé un nettoyage en mai. A cette journée diverses associations et organismes se sont associés et on a pu retirer 110 tonnes de déchets. Nous avons 2 patrouilleurs de la propreté sur les plages qui passent l'information.

Mr FRANCESCHETTI Adjoint au Maire – Délégué aux Espaces Verts et Eclairage Public :

L'opération « Littoral propre » a eu lieu le 23 mai et le prochain est prévu le 21 mai 2016 qui couvrira de Calleslongue à la plage du Roucas Blanc (Hôtel Palm Beach).

Mr JULIEN Directeur de la clinique de Bonneveine : Nous sortons de 3 ans de réorganisation de la Clinique. Nous travaillons sur un nouveau projet pour les personnes âgées et handicapées. Nous voulons rester un établissement de proximité. Nous remercions Mme BONNET pour son bénévolat une fois par semaine. Il a été cédé en 2012 une parcelle de terrain à PRIMOSUD pour un projet immobilier qui s'intégrera avec le projet de résidence sénior (88 logements). Pour ce dernier projet le permis de construire est en cours ainsi que le financement. Il faut compter un délai de 3 ans pour l'aboutissement de ce projet.

Mme RODRIGUEZ : Je repose toujours la même question : qu'est-il prévu comme aménagement, crèches, équipements, etc. Il y a de plus en plus de constructions dans le quartier et pas de crèche supplémentaire ?

MR DJIANE 1^{er} Adjoint au Maire des 6 & 8^{ème} arrondissements – Délégué aux permis de construire : J'ai consulté les documents de l'Agence G Aménagement Marseille (AGAM) pour le 8^{ème} arrondissement. En 2011 : 601 places de crèches disponibles, en 2014 : 738 places, soit 23 % d'augmentation.

Mr CERASANI : Il faut rapprocher ces chiffres au nombre de naissances dans le 8^{ème} .

Mr BOSREDON Major : Pour les Petites Résidences, nous avons pour instruction de demander aux copropriétés de clôturer la copropriété. Néanmoins, nous pouvons faire des rondes dès l'instant où le syndic en fait la demande après autorisation donnée en Assemblée Générale des copropriétaires. Concernant les nuisances sonores, c'est un problème important, de jour comme de nuit le bruit est interdit. C'est une question de civisme. Pour intervenir la nuit, il faut qu'une équipe soit disponible au moment de l'appel. Pendant la journée il faut appeler le 17 pour les problèmes de voisinage. S'ils n'interviennent pas vous contactez Mr PRIEUR qui a mon numéro.

Excès de vitesse Av de Hambourg : Deux caméras de vidéosurveillance sont installées. Bientôt elles feront de la verbalisation pour la vitesse.

Surveillance des plages : Il est prévu l'arrivée de la brigade en VTT du 8^{ème} arrondissement qui pourra verbaliser et à compter du 1^{er} juillet arrivée d'une compagnie de CRS.

La séance est levée à 20 h 30.

L'Assemblée est invitée à se réunir autour d'un apéritif.

Marie-José CAVENATI
Trésorière

Josyane GENET
Secrétaire Général

Jean Paul PRIEUR
Président

AG du 18 juin 2015